

Ecole de Sécurité Routière de Juvisy
6, avenue de la Cour de France
91260 JUVISY-SUR-ORGE

*Stage Permis à Points

*Enseignement de la conduite

* Tests Psychotechniques

TEL : 01.69.44.33.01

E-mail : esrjuvisy@gmail.com



FORMATION POUR L'OBTENTION DE LA CATÉGORIE A DU PERMIS DE CONDUIRE

| | |
|---|--|
| PUBLIC VISE | Candidat au permis de conduire de la catégorie A |
| OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES | <p>La formation s'inscrit dans une démarche « post-permis » et a pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ; - de comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ; - de travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite. |
| PRE – REQUIS | Etre titulaire du permis de conduire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans. |
| MODALITÉS D'INSCRIPTION | La formation peut être suivie dans un délai de trois mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire. |
| LIEU DE LA FORMATION | AUTO ECOLE ESR : 6 avenue de la Cour de France, 91260 Juvisy-sur-Orge Piste moto : Ave Irène et Frédéric Joliot-Curie 91130 RIS ORANGIS. (Face à l'ancien hippodrome). |
| RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE | M. BOUQUIN Mickaël |
| RESPONSABLE ADMINISTRATIF | M. PEDUSSELLE Geoffrey |
| PROFIL DES INTERVENANTS | Formateurs professionnels diplômés du BEPECASER et ayant une autorisation d'enseigner en cours de validité. |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> - Vidéoprojecteur + lecteur DVD et box multimédia - Boitier réponse associé à un logiciel de suivi pédagogique - Tablette pour mise en situation comme à l'examen - Tableaux blanc + paper-board - Livre de code / Fiches technique moto / code en ligne - Motocyclettes école |
| MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES | <p>L'acquisition des compétences se fait par des évaluations formatives</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluations des connaissances sous forme de questionnaires - Évaluations des compétences par des mises en situation en toute autonomie - 4 bilans de compétences. |
| SANCTION DE LA FORMATION | Attestation de suivi. |

DÉROULÉ DE LA FORMATION

- La formation est d'une durée de sept heures, quel que soit le nombre d'élèves.

La formation comporte 3 étapes :

- 1 séquence théorique de 2 heures
- 1 séquence pratique hors circulation de 2 heures.
- 1 séquence pratique en circulation de 3 heures. La séquence en circulation comprend, le cas échéant, des phases d'écoute pédagogique.

CONTENUS DE LA FORMATION

FORMATION THÉORIQUE

1. Accidentalité
2. Détectabilité
3. Vitesse
4. Conduite et produits psychoactifs

COMPÉTENCES :

Prendre conscience des principaux cas d'accidents impliquant une motocyclette.
Identifier et comprendre les risques spécifiques à la conduite d'une motocyclette.

FORMATION PRATIQUE

Maniabilité hors circulation :

1. Changements de direction à droite et à gauche
2. Freinage
3. Inclinaison

COMPÉTENCES :

Anticiper et Adapter son comportement permettant d'éviter la gestion des situations dangereuses dans les situations suivantes.

Maniabilité en circulation :

1. Audit
2. Auto-évaluation, échanges, apports d'explications et de conseils
3. Bilan de la journée, Clôture de la formation

COMPÉTENCES :

Evaluer ses capacités à détecter, analyser les situations de conduite et à adapter un comportement sécuritaire.